

**BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION
A AGIRES DEVELOPPEMENT**

Je soussigné(e)

agissant en qualité de Directeur(trice)

de l'établissement ci-après dénommé

reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant l'adhésion et le paiement des cotisations à l'association et confirme notre demande d'adhésion à AGIRES Développement*.

Le montant de la cotisation d'adhésion à régler par votre établissement pour l'année 2025 est de 442 € par mois TTC* (facturé au prorata tempopris des mois restants sur la première année) puis facturé annuellement en janvier l'année suivante.

Cachet de l'établissement :

A :

Le :

Signature :

** L'adhésion à AGIRES Développement est conditionnée par l'accord de son conseil d'administration et son montant est fixé lors de l'AG du mois d'octobre précédant chaque année.*